

20120618_DL_13

OBJET :

Etude d'archivage
électronique – Plan de
financement

Date de convocation :
30 mars 2012

Date de séance :
18 juin 2012

Date d'affichage :
29 juin 2012

Membres en exercice : 40

Membres présents : 21

Membres votants : 26

ABSENTS et VOTE : cf. PVS

Adoptée à l'unanimité

**Jours et heures
d'ouverture du syndicat
mixte :**

Du lundi au vendredi

de 9h00 à 12h30

et

de 14h00 à 17h30

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille douze, le 18 juin à 17h30 le Comité Syndical légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de M. Jean-François VASSEUR, Président

Etaient présents : Jean-François VASSEUR, Daniel BEAUPERE, Jean-Marie BLONDELLE, Bernard DAVERGNE, François DEBEUGNY, Claude DEFLESSELLE, Yannick DESSAINT, Daniel DUBOIS, Sébastien HARDY, Olivier JARDE, Patrice LETALLE, Dominique MAGNIER, Bernard NAUJOKS, Serge OLIVIER, Jean-Luc PETIT, Paul PILOT, Daniel PROUILLE, Jean-Claude RENAUX, Jean-Pierre TETU, Michel WATELAIN, Jean-Marc WISSOCQ.

Secrétaire de séance : Jean-Claude RENAUX

LE COMITE SYNDICAL

- Vu les statuts du syndicat mixte
- Vu la proposition d'étude de définition d'un service d'archivage électronique tenant compte des différentes contraintes techniques, légales et réglementaires et permettant d'organiser un large partenariat

DELIBERE

ARTICLE 1 – L'étude de définition d'un service d'archivage électronique est approuvée.

ARTICLE 2 – Le plan de financement est défini comme suit :

	Montant	Participation
Somme Numérique	7 460€	34,8%
Région (FEDER)	7 000€	32,6%
Etat (FNADT)	7 000€	32,6%
Total	21 460€	

ARTICLE 3 – Le Président est autorisé à déposer les demandes de financement correspondantes.

ARTICLE 4 – Le Président est chargé de l'exécution de la présente délibération.